

Passage des Déportés, 2
5030 Gembloux

Tél. : 081622135

Courriel : service.social.gembloux@uliege.be

DATE LIMITE : 15 JANVIER 2021

Identifiant ULiège :

S						
---	--	--	--	--	--	--

Date : / / 20 ..

DEMANDE DE PRÊT SOCIAL POUR LE PAIEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION 2020-2021

Informations de l'étudiant :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

N° de compte bancaire :

Montant du prêt octroyé : €

Plan de remboursement du prêt :

Je soussigné(e)m'engage à rembourser :

Le Service d'Aide à la vie Etudiante veillera au respect de votre plan de remboursement.

Si vous n'êtes pas en mesure de respecter ce plan de remboursement contactez ce service dans les meilleurs délais.

Le remboursement du prêt est à effectuer sur le compte **BE53 340-1558029-53 « Gembloux Agro Bio-Tech »**
5030 Gembloux – communication : **P.AGSGSSO01-01 + votre nom**
CODE BIC : BBRUBEBB

Date :

Signature du demandeur

Pour accord,

Nathanaël FIVET

Attention

Le service d'aide à la vie étudiante versera la somme du prêt octroyé sur le compte du Service des Inscriptions à la réception de la 1^e mensualité et des documents requis

Cadre destiné au SAVE

--

Documents à annexer à cette demande :

Si la demande est basée sur des revenus imposés en Belgique :

- ➡ une **composition de ménage** récente délivrée par la commune datée à partir du 1^{er} juillet 2020
- ➡ une copie complète de l'avertissement extrait de rôle des **revenus 2018 – imposition 2019** de la personne dont vous êtes à charge.

Si la demande est basée sur des revenus imposés à l'étranger :

- ➡ une **attestation** qui définit la composition du ménage **complétée et signée par l'administration communale** dont dépend **votre domicile dans votre pays d'origine**.
- ➡ une **copie du document officiel du service des impôts** de la personne dont vous êtes à charge (avis d'impôt, certificat de revenus, avertissement extrait de rôle...) sur lequel apparaissent les revenus de l'année imposables du ménage pour l'**année 2018**
- ➡ Une **copie de la prise en charge par un garant** ou du **document officiel confirmant l'octroi d'une bourse**.